

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**
COPIE

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	220,94
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	228,61
TVA (20,00 %)	45,72
Taxe forfaitaire (Art 302 bis du CGI)	14,89
Total TTC	289,22
Acte soumis à la taxe	



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE VINGT ET UN AOUT DEUX MILLE VINGT

A LA DEMANDE DE :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE PALMER Rue Camille Pelletan, Rue Schweitzer, Square Pierre Béziat à 33150 CENON, représenté par la SA RIVIERE C, dont le siège est 3 bis, Avenue Abadie 33100 BORDEAUX

AYANT POUR AVOCAT CONSTITUE SCP JOLY Emmanuel & CUTURI-ORTEGA Caroline, dont le siège social est à (33000) BORDEAUX, AVOCATS DYNAMIS EUROPE, 27 Rue Boudet et SCP BAYLE - JOLY, au capital de 200 100,00€ inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le N°799727797, dont le siège social est situé (33000) BORDEAUX, 103 Ter Rue Belleville domicilié en cette qualité audit siège social au cabinet duquel domicile est élu.

EN VERTU :

D'un jugement revêtu de la formule exécutoire, rendu réputé contradictoire en premier ressort par la Cinquième chambre du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux en date du 14/02/2019

Je, François TOSTAIN, Huissier de Justice associé au sein de la Société Civile Professionnelle Sébastien LENOIR & François TOSTAIN, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de Bordeaux, 33, rue de Ruat, l'un d'eux soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante :

1, rue Camille Pelletan Cenon, entrée n°9, appartement 207, Résidence Palmer 33150 CENON

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

Mademoiselle MAROTTE Catherine, née le 06/03/1967 à Sainte Foy la Grande, de nationalité française, demeurant à (33220) PINEUILH, Chez ses parents, 35 Avenue du Maréchal Leclerc

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 3 juillet 2020.

Là étant, assisté de :

- Messieurs Fourcaud Serge et Raymond, en qualité de témoins.
- Monsieur LOZE, serrurier.

Et en présence de Madame Vregin Vildan, locataire.

DESCRIPTIF DE L'APPARTEMENT

Hall d'entrée

Porte d'entrée en état d'usage, équipée d'un judas et d'un verrou en applique.

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont entoîlés et peints en blanc, état d'usage.

Plafond peint, état d'usage, un point lumineux.

Un interphone fixé au mur, état d'usage, fonctionne.

Photo n°1

Séjour

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en blanc, état d'usage.

Le plafond peint en blanc. La peinture présente quelques cloquages et traces de moisissure juste au-dessus des fenêtres.

Deux fenêtres coulissantes, double vitrage, fonctionnent.

Un point lumineux au plafond.

Photo n°2

Cuisine

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont entoîlés et peints en blanc, peinture vétuste.

Plafond peint en blanc, peinture ancienne.

Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre coulissante, deux vantaux, état d'usage.

Présence d'un évier, deux bacs, inox, état d'usage.

Une porte de communication vitrée.

Photo n°3

Salle de bains

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Sur les murs, la faïence est ancienne.

Plafond peint en blanc.

Un point lumineux au plafond.

Une baignoire rectangulaire, ancienne, abîmée.

Un lavabo avec robinet mitigeur, ancien, abîmé.

Photo n°4

Chambre n°1

(Mitoyenne avec la cuisine)

Au sol, revêtement plastique, imitation parquet, état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en blanc, état d'usage.

La tapisserie est toutefois déchirée à divers endroits.

De nombreuses traces d'humidité sur le mur côté fenêtre.

Le plafond est peint en blanc.
Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre, deux vantaux, ouverture à la française, double vitrage, équipée de volets extérieurs manuels.
Le verre du vantail de gauche est brisé.

Photo n°5

Petit couloir

(Menant de la cuisine à la salle de bains)

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont entoilés et peints en blanc.
La peinture est en état d'usage.

Le plafond, peint en blanc, est en état d'usage.

Absence de point lumineux.

Photo n°6

Couloir

(Menant du hall d'entrée au WC)

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont entoilés et peints en blanc.
La peinture murale est en état d'usage.

Plafond peint en blanc.
Un point lumineux.

Un placard mural

Photo n°7

Chambre n°2

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en beige.
Quelques traces d'infiltration sur le mur côté fenêtre.

Plafond peint en blanc.
Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre, deux vantaux, ouverture à la française, double vitrage, équipée de volets extérieurs manuels.

Un placard mural, deux portes battantes.

Photo n°8

Chambre n°3

Sol recouvert d'un revêtement plastique, imitation parquet, état d'usage.

Les murs sont entoilés et peints en blanc.

De nombreuses traces de moisissure sur le mur côté fenêtre.

Une fenêtre, deux vantaux, double vitrage, ouverture à la française, équipée de volets pliants manuels.

Un placard mural à deux portes battantes.

Un point lumineux au plafond.

Photo n°9

WC

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en blanc.

Plafond peint en blanc.

Un point lumineux au-dessus de la porte de communication, fonctionne.

WC avec cuvette, abattant, couvercle et châsse, l'ensemble en état d'usage.

Photo n°10

Renseignements complémentaires

L'appartement n°207 se trouve au neuvième étage de l'immeuble (Avant dernier étage), entrée n°9.
L'immeuble dispose d'une cage d'ascenseur (en état d'usage) et d'un escalier commun également en état d'usage.

L'appartement dispose d'une place de parking extérieure (non privative) et d'un box au sous-sol.

L'appartement est équipé d'un chauffage collectif au sol (Gaz).

Madame Vregin vit dans l'appartement avec sa fille, depuis dix ans.

La porte d'entrée de l'immeuble est sécurisée par un système vigik, et équipée d'un interphone collectif.

Photos n°11 et 12

Photo de l'immeuble, n°13

Superficie de l'appartement n°207

(Superficie approximative)

Hall d'entrée	2,50 m x 1,70 m
Salon	3,50 m x 5,80 m
Cuisine	2,40 m x 3,80 m
Petit Couloir (côté cuisine)	0,90 m x 1,60 m
Chambre n°1 (mitoyenne avec cuisine)	3,70 m x 2,80 m
Salle de bains	1,50 m x 2,20 m
Couloir (menant aux WC)	3,70 m x 0,90 m
Chambre n°2	2,80 m x 3,00 m
Chambre n°3	2,60 m x 3,20 m
WC	1,90 m x 0,90 m

oOo

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 21/08/2020 à 9H00, pour se terminer le 21/08/2020 à 9H45, pour une durée de 45 minutes.

François TOSTAIN

